

L'hon. M. ROWELL: Mon honorable ami peut peut-être traiter ce sujet en connaisseur. J'avais eu l'idée qu'on se servait surtout des messageries.

M. McMASTER: C'est possible.

L'hon. M. ROWELL: Voilà la 14e résolution qui a trait aux communications par le télégraphe sous-marin:

Qu'il est du plus grand intérêt pour l'empire que le tarif des dépêches télégraphiques entre le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, le Sud-Africain et les Indes, soit de nouveau sensiblement abaissé dès que faire se pourra.

Que, afin de garantir des communications télégraphiques des plus économiques et des plus certaines entre le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, il est à désirer que ces pays contribuent à l'établissement d'un câble transatlantique qui leur appartiendra.

L'hon. M. LEMIEUX: C'est une vieille question.

L'hon. M. ROWELL: C'est une vieille question qui a été discutée, j'imagine, à toutes les conférences impériales qui ont eu lieu depuis vingt ans.

L'hon. M. LEMIEUX: Nous avons, il va sans dire, le câble du Pacifique.

L'hon. M. ROWELL: Nous avons le câble du Pacifique qui appartient à l'empire britannique; mais, au début, les gouvernements intéressés ont dû fournir une bonne somme pour combler les déficits. L'entreprise se soutient d'elle-même depuis quelques années et elle rapporte beaucoup plus que les frais d'exploitation. Durant la guerre, nous avons eu à notre disposition un câble transatlantique.

L'hon. M. LEMIEUX: Un câble français?

L'hon. M. ROWELL: Non, un câble allemand. Continuera-t-il à être à notre disposition? Cela dépendra un peu, je le suppose, de la décision du Congrès de la paix. A l'heure qu'il est, il est utilisé par le même commission qui se sert du câble du Pacifique.

L'hon. M. LEMIEUX: Où aboutit-il?

L'hon. M. ROWELL: Quelque part sur la côte orientale. Si ce câble est disponible, la résolution ne demande rien de plus, naturellement. L'Australie et la Nouvelle-Ecosse ont fait de vives instances à ce sujet.

L'autre groupe de questions qu'il y avait à examiner ensuite avait trait au développement et à l'utilisation des ressources impériales.

M. COCKSHUTT: Avant que le ministre poursuive, m'est-il permis de demander si

la question des passeports a été traitée dans les documents soumis à la conférence, et quelles règles sont observées à l'égard des passeports dans les diverses parties de l'empire?

L'hon. M. ROWELL: La question des passeports n'a pas été soumise aux délibérations de la conférence. L'autre groupe de questions que j'ai mentionné se rapportait au développement et à l'utilisation des ressources impériales, et il y eut quatre ou cinq résolutions concernant les divers aspects de ce sujet. La première avait trait à l'exclusion des Allemands ennemis de toute participation à l'industrie des métaux autres que le fer. Le gouvernement anglais a adopté une loi ayant pour titre loi des métaux autres que le fer, et pour objet de priver les étrangers ennemis de tout intérêt dans cette industrie. Cette démarche a été le résultat de la position dominante que les métallurgistes allemands occupaient dans tout l'empire britannique à l'ouverture des hostilités, et la loi tendait à faire cesser cet état de choses et à éviter sa répétition à l'avenir. La conférence a adopté cette résolution n° 2:

Conformément au programme qui tend à libérer l'empire de la sujétion aux organisations dirigées par les Allemands relativement aux métaux et aux minerais non ferreux, la conférence approuve le principe de la loi du Royaume-Uni sur l'industrie des métaux non-ferreux, et elle recommande aux gouvernements de l'empire de prendre des mesures efficaces, autant que celles-ci seront nécessaires et n'ont pas déjà été prises, pour donner effet à cette politique.

M. McMASTER: Puis-je poser une question? Je remarque que le ministre emploie parfois le mot "Commonwealth" qui rappelle le temps de Cromwell et parfois le mot "empire". Ces mots sont-ils synonymes ou échangeables?

L'hon. M. ROWELL: Je crois que le mot "empire", si on l'emploie dans l'ancien sens, ne s'applique pas bien à la situation présente.

Quelques VOIX: Très bien! très bien!

L'hon. M. ROWELL: ... quant à l'Angleterre et aux dominions. Il nous faut ou donner à ce mot une nouvelle portée et un nouveau sens, ou bien nous servir d'un mot qui convient mieux aux circonstances actuelles.

En ce qui me concerne, je préfère "fédération britannique". (Très bien, très bien.)

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)